



DÉCEMBRE 2009

Bulletin Municipal d'Informations

N° 12

HETTANGE-GRANDE
Saatchi

Bonnes Fêtes
de fin d'année



HETTANGE-GRANDE

une ville au présent intense

sommaire

- p.2/3** Extrait des délibérations du Conseil Municipal • Les élus à votre écoute
Médaille du Dévouement à M. Grégoire Hesse
- p.4/5** Travaux • Illuminations pour les fêtes de fin d'année • Saint-Nicolas 2009
Inscriptions sur les listes électorales • Le bulletin municipal à votre domicile
- p.6** Calendrier des manifestations • Etat civil • C.C.A.S.
- p.7** Morts pour la France • Exposition de crèches • Téléthon • Théâtre Centre Europa
- p.8** 11 Novembre • Reg'art 2010
- p.9** Prévention et sécurité • S.P.A.
- p.10** Expression des Groupes d'Elus • Immerhof • Fermeture exceptionnelle de la Mairie
- p.11** Skate-Club Lorrain
- p.12** Les Amis du Jardin • U.I.A.C.A.L. • Ramassage des ordures ménagères



Extrait des délibérations du Conseil Municipal de la séance ordinaire du 16 novembre 2009

Présents : **MM. et Mmes LE GAC, DI NARDO, BERNARD, JOLLY, BICKEL, BROUSSE, MORIN, JOSEPH, ROUAULT, DOSDAT, CLEMENT, BOUSTER, SERET, ORSINI, THOMAS, TINTINGER, CANNATA, PARRAVANO, MILLIERE, DURING, EXPOSTA, EYERMANN**

Représentés : **MM. HENTZ, ESTEVES DUARTE, KORBAR et Mme BERNS-COQUILLAT**

Excusée : **Mme SCHNOERING**

Absents : **MM. RUSSO, PATRZEK**

*En préambule le compte-rendu de la réunion du 8 octobre 2009 est adopté à l'unanimité.
Monsieur le Maire, arrivé en cours de séance, a pris part au vote dès 21h15.*

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,

- vote la création d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif - S.P.A.N.C. dont la compétence se limitera aux opérations de contrôle des fosses septiques nouvelles et existantes ;
- conformément à la réglementation, l'assemblée délibératoire a pris connaissance des différents points proposés dans le débat d'orientation budgétaire avant le vote du budget primitif 2010 du S.P.A.N.C. ;
- autorise le Maire à signer le marché avec la Société QUALHYDRO de Sancy (54560) d'un montant minimum de 100€ H.T. et d'un montant maximum de 30 000 € H.T. pour assurer les prestations liées aux missions de contrôles des fosses septiques ;
- donne son approbation sur l'extension du périmètre du Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège de HETTANGE-GRANDE par l'adhésion de ESCHERANGE, KANFEN, VOLMERANGE-LES-MINES et ZOUFFTGEN ;
- autorise le Maire à signer avec la Société GMP Gravisse un contrat de maintenance pour le contrôle et l'entretien des installations électriques des stations de pompage et de déferisation de l'eau ;
- entérine la décision de la Commission d'Appel d'Offres et autorise le Maire à signer un avenant n° 3 en moins d'un montant de 1 608.00 € H.T. avec l'Entreprise NN CONSTRUCTION Sarl de Differdange (Luxembourg), pour le lot n° 1 «démolition, gros œuvre, assainissement», dans le cadre du marché de travaux «réhabilitation du bâtiment COSEC» ;
- entérine la décision de la Commission d'Appel d'Offres et autorise le Maire à signer un avenant avec le bureau d'études YXOS, afin de formaliser les modifications de la rémunération ainsi que la répartition des honoraires suivant le phasage et le contenu de la mission, pour l'opération d'enfouissement des réseaux des rues Lamartine, du Ponceau et du Faubourg Rastenne ;
- entérine la décision de la Commission d'Appel d'Offres et autorise le Maire à signer avec l'entreprise CEGELEC un avenant n° 1 d'un montant de 24 101.79 € H.T. dans le cadre du chantier d'enfouissement des réseaux des rues Lamartine, du Ponceau et du Faubourg Rastenne ;
- adopte le projet de faire réaliser l'audit de l'Eclairage Public, l'étude complémentaire et la Maîtrise d'œuvre ad-hoc, de solliciter les subventions auprès des organismes financeurs et autorise le Maire à signer le contrat de diagnostic Eclairage Public, l'étude de faisabilité et de Maîtrise d'œuvre avec le bureau ALTESIO de Sainte Marie-aux-Chênes ;
- adopte le projet de faire réaliser le diagnostic énergétique et thermique des bâtiments et chaufferies, l'étude complémentaire en vue de l'optimisation des contrats d'exploitation, de solliciter les subventions auprès des organismes financeurs et autorise le Maire à signer les contrats de diagnostic Energétique et l'étude complémentaire d'optimisation avec le bureau d'Etude ASSIST de Metz ;
- autorise le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général pour l'école de musique ;
- vote les modifications budgétaires nécessaires à la régularisation des écritures comptables relatives à la délégation de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs ;
- vote un crédit supplémentaire de 25 000 € pour les charges de personnel sur le budget de la Commune ;
- accepte le remboursement de trois sinistres survenus courant août 2009 au gymnase Pasteur et rue des Ecoles ;

Par 22 voix pour et 4 voix contre,

- adopte la motion élaborée par l'Association des Petites Villes de France afin d'exprimer son inquiétude sur le projet de loi de finances pour 2010 qui prévoit la suppression de la taxe professionnelle à compter du 1er janvier prochain et, en contrepartie, la mise en place de nouvelles ressources fiscales au profit des collectivités territoriales.



Aux questions posées par Monsieur MILLIERE, Monsieur le Maire répond :

- La Commune bénéficie déjà en grande partie du haut-débit et la généralisation nécessite d'importants investissements que les opérateurs semblent refuser de financer. Il rappelle notre adhésion à la C.N.I.E. (Communauté Numérique Interactive de l'Est) depuis 2007, structure d'assistance et de conseils techniques et juridiques aux collectivités rencontrant des problèmes avec Numéricâble. Après analyse de notre convention, il nous a été indiqué que les caractéristiques conduisaient à qualifier le contrat comme une délégation de service public, ce qui n'a pas été contredit par Numéricâble. La Commune est donc bien propriétaire des réseaux qui pourraient pour l'amélioration du débit. Par ailleurs le dossier suit son cours afin que tous les termes du contrat soient respectés par Numéricâble.
- Une réunion de la Commission «Communication» est prévue le 23 novembre pour évaluer le travail effectué sur le site internet de la Commune.
- Mlle Célia DOSDAT a entamé une action auprès des élèves des écoles élémentaires de la Commune et du collège François Truffaut pour la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Celle-ci n'a obtenu aucune réponse. Une réunion est prévue en janvier afin de débattre sur l'avenir de ce Conseil.

POUR EXTRAIT CONFORME
Hettange-Grande, le 17 novembre 2009
André HENTZ, Maire



• Les élus à votre écoute

Chaque premier samedi du mois, une permanence d'élu(e)s est mise en place en mairie.

Un membre de la municipalité, accompagné de conseillers municipaux, vous accueille de 9h00 à 11h00 pour y recevoir vos remarques, suggestions et autres projets.

Prochaines permanences :

- Monsieur Jean Le Gac, Premier Adjoint au Maire
samedi 5 décembre

- Madame Monique Di Nardo, Adjoint au Maire
chargée des finances et de la communication : samedi 9 janvier

Les dates et noms des autres élu(e)s vous seront communiqués par le bulletin municipal mois après mois.



• Médaille du Dévouement à Monsieur Grégoire Hesse

Monsieur le Maire, André HENTZ, a décerné la médaille d'argent, pour vingt ans de service en qualité d'élu local, à Monsieur Grégoire HESSE, ancien Maire.

Lors de la cérémonie, qui a eu lieu le 31 octobre en Mairie, Monsieur HESSE était chaleureusement entouré d'anciens et nouveaux élus et de personnel en place ou en retraite.





• Travaux

Deux grands chantiers sont actuellement en cours sur la commune.

• La maison de retraite

Ce projet, confié à l'association ALPHA SANTE est enfin démarré. Il comprend un établissement pour personnes âgées avec une unité Alzheimer et quatre pavillons destinés à la location. La pose de la première pierre a été effectuée en septembre dernier. L'ouverture de l'établissement est prévue pour octobre 2010.

• La zone artisanale

En fait, il s'agit de plusieurs chantiers.

Le premier est communal : le réseau d'eau potable a été renforcé. Un tuyau a été posé le long de la route départementale.

Le second chantier est communautaire : la communauté de communes réalise un giratoire pour faciliter l'accès au nouveau «Match» (avec une participation financière du promoteur) et à la future zone qui sera implantée ultérieurement de l'autre côté de la route. Ces travaux ont nécessité de limiter la circulation sur une voie. Les perturbations liées à ce chantier ne tarderont pas à se terminer.

Les deux derniers chantiers sont privés : construction du «Match» et du «Magasin Vert». Ces deux commerces devraient ouvrir dès le mois de mars ou avril prochain.



• Square Louis Fichet

La Ville poursuit son effort d'embellissement par la réalisation d'un parc au centre de la cité.

A l'heure actuelle, les travaux vont bon train : les espaces verts et allées sont terminés, les bornes d'éclairage sont en place ainsi que le mobilier urbain.

La fontaine, de type jets bouillonnants, est en construction et sera prête avant l'hiver.

Ainsi, le futur parc «Louis Fichet» prend forme et ce sont quelques 18 ares d'espaces verts qui seront à la disposition des hettangeois dès le printemps 2010.



• Perturbation du trafic routier sur la rue Général de Gaulle et route de Kanfen

La rue du Général de Gaulle et la route de Kanfen, en sortie de notre Commune, subissent depuis déjà quelques temps des chantiers qui, manifestement, provoquent de sérieuses perturbations au niveau du transit routier sur cette portion de Route Départementale.

Ces travaux rendus nécessaires tant pour assurer la qualité de la distribution de l'eau potable que pour la défense incendie de la zone artisanale sont désormais suivis de l'implantation d'un nouveau giratoire au droit de l'accès au futur supermarché Match.

Pour permettre la mise en œuvre de canalisations et les réalisations des structures et revêtements de voirie, les entreprises se doivent, pour non seulement assurer la sécurité de leur personnel mais également la sécurité des usagers, de disposer des feux tricolores de signalisation afin de réguler la gestion de la circulation en alternat des véhicules.

Les signalisations de chantier ont fait l'objet d'arrêtés transmis aux services de Police et de Gendarmerie.

Il est demandé aux automobilistes de tenir compte de ces dispositions pour leur temps de transport, de faire preuve d'indulgence et de patience à l'égard des personnels qui œuvrent pour le confort et la sécurité des habitants de la Commune.

Merci pour eux !

• Illuminations pour les fêtes de fin d'année

Le 8 septembre 2009, les membres du Conseil Municipal autorisaient Monsieur le Maire à signer un marché public de fournitures et de services pour l'acquisition, la mise en œuvre et la maintenance de nouvelles décorations lumineuses.

Les personnels de l'entreprise Cégélec de Thionville, chargés d'exécuter ces prestations en coordination avec les services techniques communaux, vont démarrer la pose et l'installation des motifs et accessoires dans les prochains jours.

Nous espérons que ces nouvelles illuminations apporteront une touche chaleureuse pour la création de décors festifs, théâtres sur plusieurs sites de la commune, pour les diverses manifestations prévues au cours de la fin d'année 2009 : Téléthon, Saint-Nicolas, etc.

• Saint-Nicolas 2009



Nous l'accueillerons le dimanche 6 décembre, au COSEC, rue Chanoine Hennequin après avoir parcouru les rues de la ville.

Départ à 13h30 : Cité Sœtrich, rue Charles Ferdinand, rue des Jonquilles, rue du Soleil, rue du Bénélux, rue du Luxembourg, rue Patton, rue Chateaubriand, rue du Vieux Château, rue Van Gogh, rue Eugène Delacroix, rue du Maréchal Ney, place Robert Schuman, rue de la Gendarmerie.

• Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur la liste électorale pour l'année 2010 seront reçues en Mairie jusqu'au 31 décembre 2009. N'oubliez pas de vous inscrire, les élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010.

Sont concernées les personnes non encore inscrites ainsi que les personnes nouvellement arrivées dans la Commune.

Les jeunes qui auront atteint 18 ans entre le 1er mars 2009 et le 28 février 2010 seront inscrits d'office. Il est préférable de se renseigner en Mairie pour vérifier que l'inscription a été effectuée.



• Le bulletin municipal à votre domicile

Dans le cadre de sa politique en communication, la municipalité propose aux habitants de la commune qui le souhaitent de recevoir le bulletin municipal par courrier électronique. Pour cela, il vous suffit de nous communiquer votre adresse mail à l'adresse suivante : hg.animation@wanadoo.fr



Calendrier des manifestations décembre

Dates	Organisateurs	Manifestations	Lieux
Jusqu'au 6 janvier			
	Mairie	Exposition de crèches	Salle St-Etienne
3	«Pour un Enfant»	Marché de Noël	Place Schuman
5	Mairie	Commémoration Guerre d'Algérie	Monument aux Morts
5	Mairie	Téléthon	Office de Tourisme
6	Mairie	Saint-Nicolas	Cosec
12	Skate-Club	Gala de patinage	Hall Omnisports
13	Comité de Jumelage	Concert	Centre Europa
18	Donneurs de Sang	Don du sang	Foyer Salle Pasteur 15h00 / 19h00
19/20	Judo-Club	Coupe de Noël	Hall Omnisports
21/23	Skate-Club	Stage international	Hall Omnisports
26/30	F.C. Hettange	Tournoi	Hall Omnisports

Etat civil



Naissances

08/09/2009	Thomas HUMBERT
16/10/2009	Léane BUGALA
27/10/2009	Elsa DECONINCK
07/10/2009	Charlotte DUFOUR
01/10/2009	Mathis GIGANTE
12/10/2009	Noë MARCEILLANT
09/10/2009	Lola PALAZZO
17/10/2009	Evan SOMNY
20/10/2009	Nathan SUTTER
08/10/2009	Liza WEIS
12/10/2009	Lya ZE ESSAMA

Mariages

17/10/2009 Allison CLINSE et David CAUDRON

Décès

01/10/2009	Marcel DIEBOLD
01/10/2009	Oscar ZIMMERLICH
01/10/2009	Linda DALI
04/10/2009	Gilbert BOESS
18/10/2009	Emile HOFFMANN

• C.C.A.S.



Repas des Seniors

La traditionnelle fête offerte par la Municipalité et le C.C.A.S. aux aînés de notre Commune a permis à 226 personnes de passer un agréable moment festif au Centre Europa.

Les doyens de l'assemblée, Madame SCHUTZ Catherine et M. BERTON Valentino ont été mis à l'honneur et chacun a reçu une corbeille de fruits.

Le repas a été préparé par le traiteur d'«Epices et Délices».

La journée s'est passée dans la bonne humeur grâce à l'orchestre Eddy Music's.

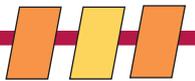
Le Maire et son épouse, entourés d'élus et des membres du C.C.A.S., étaient présents pour accueillir les invités.



Colis de Noël

Ils seront distribués le jeudi 3 et le vendredi 4 décembre en Mairie, par les membres du C.C.A.S. :

- de 10h00 à 12h00
- et de 14h00 à 17h00.



HETTANGE-GRANDE

INVITATION



LE MAIRE DE HETTANGE-GRANDE LE PRÉSIDENT DE LA SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS

ont l'honneur de vous inviter à la célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux "MORTS POUR LA FRANCE"

DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Le Maire de Hettange-Grande

Le Président de la Section des Anciens Combattants



PROGRAMME

Samedi 05 décembre 2009

10 h 15 Rassemblement place de l'Eglise

10 h 30 Messe solennelle

11 h 20 Dépôt de gerbes au Monument aux Morts



• Exposition de crèches

Une exposition d'une cinquantaine de crèches aura lieu dans la **salle Saint-Etienne, à côté de l'Eglise**. Elle a été inaugurée le premier dimanche de l'Avent, soit le 29 novembre 2009, après la messe dominicale de 10h45, par Saint-Nicolas.

Vous pourrez visiter cette exposition jusqu'au 6 janvier, jour de l'Epiphanie, date de l'arrivée des rois mages.



Téléthon
4 ET 5 DECEMBRE 2009

Tout le monde marche, court, pédale... pour accompagner les coureurs qui passeront comme d'habitude dans notre ville.

Rendez-vous le samedi 5 décembre à 20 heures parking Salle Blondin pour se rendre à l'Office de Tourisme où sera servi le pot de l'Amitié.

Nous vous invitons à faire preuve de solidarité et de générosité en versant votre contribution dans les urnes mises à disposition dans les différents commerces hettangeois.



Vendredi 11 décembre 20h30

Marionnettes

Super Fiston

Compagnie Le Jabron Rouge (Drôme)
Tout public dès 3 ans • Durée 50 mn

Fiston n'a pas sommeil, trop occupé par ses bricolages et ses histoires de Super Héros. Mais il est tard, il faut se coucher. Là-haut, dans le ciel, le marchand de sable passe, qui l'aide à s'endormir.

Pendant la nuit, Fiston rêve d'un Monstre et se réveille, paniqué. Ses parents le rassurent mais voilà : Fiston est sûr que son Monstre existe et qu'il va revenir. Alors il prépare un piège et attend.

Nathalie Roques crée des spectacles d'une douceur et d'une pertinence exceptionnelle. Ses marionnettes et ses castelets s'adressent bien sûr aux enfants, mais certainement aussi à tous ceux qui l'ont été un jour.





• 11 Novembre



Nous avons commémoré cette année le 91^e anniversaire de la fin de la guerre 14/18.

Pour la première fois depuis une dizaine d'années, cette manifestation s'est déroulée sans nos amis de Roussy-le-Village.

En effet, l'UIACAL ne souhaitait



plus faire deux dépôts de gerbes successifs compte tenu du grand âge de leurs membres. La cérémonie s'est déroulée le jour même à 11 heures à Hettange-Grande. Monsieur le Maire a lu le message du 11 novembre et le jeune Florian Watrin celui de l'UIACAL.

Nous avons noté avec une grande satisfaction la présence nombreuse des administrés, qui ont apprécié la prestation de la chorale des enfants interprétant la Marseillaise sous la direction de Jean-Marie BERNARD, Directeur de l'école élémentaire de Soetrich.

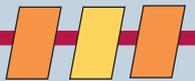


Peinture
Photo
Sculpture

**Reg'art
2010**

***Expo Artistes
Amateurs***

***du mercredi 24 février
au mardi 2 mars 2010
de 14h00 à 18h00
Salle Blondin
(Soetrich)***



• Prévention et sécurité *Prévenir les vols à main armée dans les commerces*



Les conseils du Ministère de l'Intérieur relayés par la BTA de HETTANGE-GRANDE.

Les bons réflexes en cas de vols et cambriolages

Mettez les cambrioleurs en échec.

Lorsque vous quittez votre domicile :

- fermez tous les accès,
- ne laissez pas d'objets à portée de main pouvant faciliter une tentative de cambriolage (échelle...)
- si vous êtes absent pendant une longue période, demandez à une personne de retirer votre courrier, prévenez votre entourage et vos voisins,
- ne cachez pas vos clés près de la porte d'entrée (pot de fleurs, paillasson...),
- n'indiquez ni nom ni adresse sur votre trousseau de clés et changez de serrure en cas de perte.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien avant l'arrivée de la gendarmerie.

Protégez votre voiture.

- Garez votre véhicule dans une zone éclairée,
- ne laissez pas vos papiers, le double des clés du véhicule, votre poste de radio amovible ou d'objet visible dans la voiture,
- ne laissez pas votre voiture à l'arrêt, le moteur tournant,
- verrouillez vos portières la nuit ou quand vous ne vous sentez pas en sécurité.

Dissuader et protéger.

- Protégez vos locaux par des installations techniques adaptées : vidéo-protection, éclairage intérieur et extérieur, alarme anti-intrusion, rideaux métalliques, miroirs...,
- pensez à des solutions simples pour sécuriser les abords extérieurs de votre commerce : l'éclairage pour éviter les zones d'ombre...,
- informez vos clients des mesures de sécurité et de protection de votre établissement : présence de caméras...

Prévenir et former.

- Formez votre personnel aux mesures de prévention,
- n'ayez pas d'habitudes : changez régulièrement votre comportement (horaires et itinéraires) pour aller déposer les fonds dans les établissements bancaires, devenez imprévisible, ne laissez pas votre caisse et vos fonds à la vue du public,
- soyez attentif à votre environnement : détectez les allées et venues inhabituelles, les personnes utilisées pour détourner votre attention : en cas de doute composez le 17 et expliquez la situation,
- soyez vigilants au moment de l'ouverture et de la fermeture de votre établissement : en effet, le malfaiteur abandonne souvent son projet s'il pense avoir été repéré,
- en cas de doute n'hésitez pas à différer ouverture et fermeture et composez le 17.

Bien réagir avant et après l'agression.

- Ne vous opposez pas physiquement à l'agression et conservez votre calme,
- cherchez à mémoriser le signalement de l'agresseur (vêtements, signes distinctifs, corpulence), les objets qu'il a touchés, la direction et le moyen de fuite (véhicule, marque, modèle, numéro d'immatriculation, couleur...),
- dès le danger écarté, composez le 17 et indiquez clairement l'objet de votre appel et les éléments dont vous disposez : ne raccrochez pas, attendez que l'opérateur vous le demande,

- dans l'attente de l'arrivée des enquêteurs, préservez les traces et les indices, fermez votre commerce ou bloquez l'accès aux zones nécessaires, ne touchez pas aux objets abandonnés (cagoules, chargeurs d'armes, douilles, vêtements...), n'ajoutez pas de traces sur les lieux de l'infraction,
- demandez aux témoins de rester sur place dans la mesure du possible, ou relevez leurs coordonnées,
- déposez plainte : vous serez conseillé.

• Noël approche *Donnons-leur un toit et de l'Amour*



Rex, croisé berger noir, 3 ans. Très câlin, il a besoin de présence et d'un peu d'éducation.



Jeffrey, 4 ans. Il n'aime pas être porté, comme beaucoup de chats.



Comme cadeau de Noël pourquoi ne pas adopter un petit chaton. Ils sont nombreux dans cette attente à la S.P.A. d'Oeufrange

Tél. 03.82.50.31.45



• Expression des Groupes d'Elus

«Le Web : une machine à fabriquer des polémiques».

Ces propos ont été tenus par Alain Duhamel.

Nouvelle attaque du journaliste contre internet après cette déclaration lors de l'Université d'été de l'UMP : «*La technologie permet à chacun de se métamorphoser en reporter d'un instant. La vidéo (des amateurs) se rue sur internet et déferle sur l'information, sans réflexion, sans recul et sans frein. C'est de l'information sauvage, du journalisme barbare, de la traque totale. Cela vise et touche indifféremment coupables et innocents, politiques et citoyens*».

Nous avons malheureusement été témoins d'une telle dérive.

Si internet est parfois un outil extraordinaire, il peut aussi être une arme redoutable lorsqu'il colporte des informations erronées, des attaques injustifiées, des calomnies et j'en passe...

La démocratie n'autorise pas tout.

**André Hentz
pour le Groupe Majoritaire**

«Ensemble pour Hettange»
n'a pas souhaité s'exprimer
dans ces colonnes.

Le haut-débit aux oubliettes ?

Depuis la dernière campagne électorale nous avons régulièrement demandé à la municipalité d'avancer sur le problème de la connexion internet haut-débit à Hettange-Grande.

Nous avons apporté des solutions techniques et même proposé la création d'une commission pour traiter du problème et mettre en œuvre un projet haut-débit dans notre commune.

M. le Maire a préféré confier cette responsabilité à la commission «communication».

Depuis lors, cette commission ne s'est réunie que par 2 fois et pour ne parler que de la mise en place d'un site internet pour la commune. Cette commission ne s'est d'ailleurs plus réunie depuis le début des vacances d'été.

Rien ne bouge, et la municipalité rejette la faute sur le Conseil Général sans rien faire de plus.

Dans le même temps, de petites communes mosellanes arrivent à avoir le haut-débit en prenant le dossier à bras-le-corps.

Qu'en est-il du WI-MAX que l'on nous promettait pour juin 2008 ?

Toutes les belles promesses sont-elles tombées dans les oubliettes pour ressortir la prochaine fois ?

Jérôme Milliere

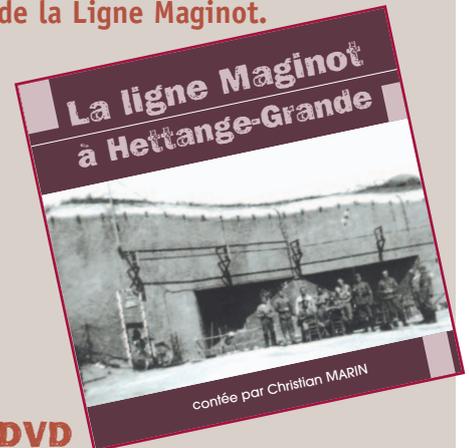
Nos permanences.

Dorénavant les permanences de l'opposition du samedi matin au local CPAM du Centre Europa se feront sur rendez-vous.

Cette nouvelle formule permettra de prévoir un temps suffisant pour parler de vos problèmes avec la municipalité.

**Pour prendre rendez-vous :
03 82 34 74 62
www.agir57330.fr**

A l'occasion du 70^e anniversaire de la déclaration de guerre 1939-1945, un DVD d'une durée de 1h15, réalisé par un groupe de bénévoles, retrace l'Histoire de la Ligne Maginot.



DVD

«La Ligne Maginot à Hettange-Grande»

contée par Christian Marin
Durée : 1h15 - Prix : 15 €

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Nombre de DVD : _____

(Chèque libellé à l'ordre du Tiburce)

**A retourner à l'Association
«Le Tiburce» - 5, rue des Sorbiers
57330 Hettange-Grande**

**Bande annonce du film sur internet :
www.youtube.com/watch?v=gU2Kjt-XUTk**



Fermeture exceptionnelle de la Mairie pour les Fêtes de fin d'année

Jeudi 24 décembre, l'après-midi
Jeudi 31 décembre, l'après-midi

hormis le service d'état civil,
d'astreinte pour l'inscription sur
les listes électorales, de 13 à 17 h



• XXVII^e Open International de patinage



Monsieur le Maire, représentant la Ville et Mme DI NARDO, en sa qualité de Conseiller Communautaire, représentant M. Michel PAQUET, Président de la C.C.C.E., ont eu le plaisir d'assister à la remise de médailles et de coupes lors de la cérémonie de clôture de l'Open International de Skate le 24 octobre 2009.

L'Italie, la Grande Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal et la France étaient les nations présentes et représentées par 30 couples et plus de 40 solos. Cette compétition sportive a réuni toutes les catégories des minis aux seniors.

L'Open de Skate étant l'une des manifestations sportives, faisant connaître Hettange-Grande et la Lorraine à l'échelon international, a vu les français se distinguer.

Etaient présents les représentants du Skate-Club lorrain :

En solo danse, 6 patineuses :

. Juniors : Charlotte DEBARGUE, Sandra HADANGUE, Gaëlle SCHUTZ

. Seniors : Florence GERBER, Aline SEPHO, Emilie WALZER

Le Skate-Club Lorrain s'est distingué, en effet, ont obtenu le podium :

- Florence GERBER, 1^{re} en Senior (qui a obtenu l'unanimité des juges après sa 4^e place au Championnat d'Europe qui s'était déroulé au Portugal au début du mois, de bon augure avant les Championnats du Monde)

- et Aline SEPHO 2^e en Senior
Classement mérité par leur très belle performance.

A noter la présence chez les garçons seniors du champion d'Europe en titre, Hugo CHAPOUTEAU, qui a enchanté le public connaisseur du hall omnisports.

En couple, les Français qui ont réalisés de très gros progrès ont raflé la plupart des titres et contestent enfin la suprématie des Italiens bien ancrée depuis toujours.

*En résumé,
très belle compétition.*



Florence participera, du 15 au 21 novembre, aux championnats du Monde qui auront lieu à Freiburg (Allemagne). Elle y défendra les couleurs de la France. La concurrence sera rude avec notamment les patineuses Italiennes, Américaines, Anglaises, Australiennes, New-Zélandaises et Brésiliennes entre autres. Elle vise une place dans les dix premières. Souhaitons lui un grand succès.

**Dernière minute !
Bravo Florence Gerber !
Vice-championne
du monde.**

**Beau cadeau
pour le Skate-Club Lorrain
qui fête son XXV^e anniversaire.**

Saluons aussi la performance de Guillaume Wagner, actuellement licencié au Club de Dijon, qui a débuté au Skate-Club Lorrain. Ses heureux grands-parents résident à Hettange-Grande.

HALL OMNISPORTS

Hettange-Grande

Gala de patinage

organisé par le SKATE-CLUB LORRAIN

sur roulettes

Bénéfice entièrement reversé à une association caritative

Samedi 12 décembre 2009 - 20h30

Entrée : 5 € • Billetterie sur place



● Les Amis du Jardin de Hettange-Grande et Environs



Fleurir son jardin en hiver !

A l'heure où la végétation est au repos et où la neige remplace parfois le joli tapis vert que forme la pelouse, on pense souvent qu'aucune fleur ne peut venir bousculer cette apparente tranquillité.

Pourtant, certaines vivaces ont la grande particularité de fleurir et d'égayer l'hiver !

Elles font de votre jardin, de votre terrasse ou de votre balcon un merveilleux espace fleuri pour passer les fêtes de fin d'année !

Retrouvez les plus belles fleurs pour fleurir votre jardin l'hiver.

Fleurir votre jardin en décembre.

En fleurissant vos bacs, jardinières ou massifs, vous donnerez un tout nouvel attrait à votre espace de jardinage.

Au milieu des bougies qui s'allumeront bientôt pour marquer l'arrivée

des fêtes de fin d'année, de magnifiques fleurs orneront votre jardin ou vos bords de fenêtre.



Parmi les plus belles fleurs pour fleurir votre jardin l'hiver :

- Les hellébores se parent de très belles fleurs aux tons subtils mêlant le blanc et le rose.

Elles sont très résistantes au froid et, si elles sont appelées Rose de Noël, c'est qu'elles seront (théoriquement) en fleurs à cette période tant attendue.

- La bruyère, dont le nom de l'espèce à floraison hivernale est «bruyère d'hiver», saura vous enchanter !

Ses petites clochettes, roses, mauves ou blanches orneront superbement vos jardinières, vos potées mais aussi vos massifs d'arbustes ou de conifères..

- Les primevères des jardins forment à elles seules un festival de couleurs !

Annuelles ou vivaces, les premières sont beaucoup plus florifères, alors que les vivaces auront, elles, l'avantage de fleurir d'une année sur l'autre...

- Les pensées et violas égayent le jardin du début de l'hiver jusqu'au printemps.

Elles sont presque incontournables car elles s'adaptent aussi bien aux jardinières et potées qu'aux massifs de votre jardin.

Avec le temps et de la patience, la feuille du mûrier devient de la Soie.

Proverbe Chinois.

Dans un jardin en Angleterre, il était un Gardénia. Pour en fleurir sa boutonnière, un vieux Lord se l'appropriä. Depuis, au jardin, il n'y a, N'y a plus de Gardénia.

Robert Desnos (Chantefleurs).

LES DICTONS MÉTÉO
 «Madame Sainte-Barbe
 (4 décembre),
 du mauvais tonnerre,
 Dieu nous garde».
 «Les jours entre Noël
 et les Rois
 indiquent le temps
 des douze mois».

**LES AMIS DU JARDIN
 de Hettange-Grande & Environs
 organisent
 le samedi 5 décembre, à 20h30,
 au Restaurant «Epices&Délices»,
 leur traditionnel**

BAL DES FLEURS
 animé par l'orchestre
 «Music Graffiti».

Venez nombreux vous détendre
 en bonne compagnie.

**Rattrapage
 des jours fériés pour
 les ordures ménagères
 et la collecte
 sélective**

Noël - La collecte du
 jeudi 24 décembre
 est avancée
 au mercredi 23 décembre

La collecte du vendredi 25 décembre
 est avancée au jeudi 24 décembre

Nouvel-An - La collecte du
 vendredi 1^{er} janvier
 est reportée
 au samedi 2 janvier 2010

Union des Invalides Anciens Combattants & Victimes de Guerre d'Alsace-Lorraine

La prochaine permanence de l'U.I.A.C.A.L. (section locale de Hettange-Grande-Sœtrich & Environs) aura lieu le dimanche **20 décembre 2009, de 9h30 à 10h30**, au local, place de la Mairie.



Pour tous renseignements :

Président : Joseph OESTREICHER - 03.82.53.66.14
 Secrétaire : Gérard ROSENFELDER - 03.82.34.79.96